

Fonds pour la formation professionnelle forestière

Budget 2015

	Recettes	Dépenses	%
Contributions des entreprises forestières	1'000'000.-		
Soutien aux CI, tarif de CHF 70.- par apprenti et jour de cours		750'000.-	74.3
Soutien à la formation continue		55'000.-	5.4
Soutien aux projets Ortra Forêt (règlements d'examen, mise en œuvre AFP, commission de surveillance CI, commission CD&Q, secrétariat Ortra Forêt, CAQ Forêt, etc.)		84'000.-	8.3
Frais de gestion (secrétariat, office d'encaissement, commission du Fonds, location salles de réunion, informatique et frais de bureau)		121'000.-	12.0
Réserves		0.-	0
Déficit	10'000.-		
	1'010'000.-	1'010'000.-	100

Adopté par la commission du Fonds le 09.09.2014
 Adopté par le comité de l'Ortra Forêt le 15.09.2014